

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFP NATIONALE
LE 10 JUILLET 2025 – EN VISIOCONFERENCE

Présents : 55

Pouvoirs : 22

Nombre total de voix : 71 voix (49+22)

Nombre d'adhérents au 10 juillet 2025 : 595 dont 572 ayant voix consultative

Quorum : 58

Avec 71 voix, le quorum est atteint. L'assemblée générale peut délibérer.

OUVERTURE / ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 10h00 :** **Accueil des participant.e.s et rappel des règles de vote**
- 10h15 :** **Rapport financier par Eric CHABOT, trésorier de la FFP**
- 10h35 :** **Rapport moral par Henri BAVA, président de la FFP**
- 10h55 :** **Question et envoi du lien du vote**
- 11h05 :** **Clôture de la réunion**

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 ET ACTIONS EN COURS 2025 (PAR LE PRESIDENT DE LA FFP HENRI BAVA)

Le nouveau mandat que j'ai entamé avec une équipe en partie renouvelée à mes côtés permet de faire encore progresser la FFP, grâce à un Bureau dont chaque membre développe un domaine d'action spécifique, tout en veillant aux interactions pour un ensemble cohérent et convivial.

- L'événement majeur, et je l'espère moteur pour la FFP, est l'organisation du congrès **IFLA Monde à Nantes** en 2025, où nous invitons tous les « architectes-paysagistes » du monde, pour présenter nos réflexions et nos pratiques, et en attendons de fructueux échanges.

Différents niveaux d'implication pour l'IFLA : le Bureau national, la FFP Grand ouest et ses adhérents, les écoles pour les activités étudiantes.

Cet événement extraordinaire placé sous la présidence de la Maire de Nantes et sous le haut patronage du Président de la République est l'occasion d'une mobilisation de toutes les forces du paysage, avec au-delà des praticiens de la FFP, les écoles, les chercheurs, les personnalités et scientifiques.

10 grandes thématiques ont été proposées dans l'appel à communication où nous avons reçu plus de 800 propositions d'interventions. Au final ce sera plus de 200 poster et 31 sessions d'interventions issues de 58 pays, permettant d'échanger autour de projets innovants et de la recherche en cours autour du paysage dans le monde. Les sessions regroupent dans des salles, en parallèle, des concepteurs et des chercheurs présentant leur travail sur une thématique et des questions partagées.

Pendant les matinées : des intervenants de renommée internationale partageront leur vision et leurs solutions pour façonner des territoires durables et sensibles.

Charles Waldeim, Jacqueline Osty, KonjianYu, Véronique Mure, Dirk Sijmons, Pépa Moran, Sylvanie Grée, Marc-André Selosse, Alexandre Chemetof, Mechthild Rossler, Antoine Picon, Bertrand Folléa, etc.

Nous vous y attendons nombreux, avec un programme riche de rencontres, échanges et visites.

- Nous avons poursuivi nos échanges pour avancer sur la question du **Titre Architecte-paysagiste**. Soutenus par l'interprofession Valhor, un groupe de travail interprofessionnel s'est constitué, accompagné d'un conseil juridique et d'un conseil stratégique. Une partie du Bureau œuvre également à rencontrer les cabinets ministériels pour faire avancer notre cause.
- Ceci est possible grâce au **réseau-Paysage du RAP**, qui favorise les rencontres et appuis. Nous en sommes maintenant à faire en sorte de mieux échanger avec nos partenaires et de poursuivre ensemble notre démarche auprès des élus. Notre volonté commune est de les former et les informer de l'importance cruciale du paysage et des décisions qu'ils doivent prendre en conséquence.
- Une FFP plus forte et plus visible grâce à **l'Interprofession** : Notre participation à l'interprofession Valhor, commencée il y a de nombreuses années, porte ses fruits. Cette participation, ce partenariat avec des entités bien plus fortes en terme économique, a clairement augmenté la puissance de la FFP. Les actions menées trouvent un financement que nous n'aurions pas eu seuls.
- Nous pouvons être fiers de **présenter des comptes bien tenus et positifs cette année encore**, et ce depuis les deux derniers mandats, soit 7 ans (!), ce qui nous permet de développer des ambitions légitimes pour notre profession et de mener sereinement nos actions
- Nos **relations avec le Ministère de l'environnement** se sont maintenues malgré un Ministère plus faible : nous avons une subvention pluriannuelle, mais accordée pour moitié à ce jour. Cette « démission » du Ministère oblige la FFP à palier et se renforcer, tout en gardant ses relations de confiance avec le MTE et maintenir notre relation directe auprès des élus locaux.

Comme annoncé lors de la précédente AG à Toulon, les compétences des paysagistes doivent être **mieux défendues juridiquement** et la **réflexion sur l'économie du paysage et la rémunération** doivent être prolongées et abouties.

- **C'est ainsi que la commission juridique a vu le jour** : Une adresse mail spécifique (juridique@f-f-p.org) des courriers sur les AO mal rédigés ainsi que des premières relances sur les professionnels ne portant pas le titre de PC one été lancés. Depuis septembre 2024 : 2 à 3 demandes par mois qui donnent lieu à un courrier envoyé par la commission juridique de la FFP.

1 sollicitation sur 2 en moyenne donne réponse à une réponse positive de la part du commanditaire, qui prend en compte nos observations.

L'appel d'Hubert Guichard, que nous avons relayé et auquel j'ai personnellement répondu, doit nous alerter encore sur le collectif indispensable à la poursuite de nos efforts sur la reconnaissance de notre profession. C'est pourquoi nous avons lancé un nouvel outil :

- Création d'une **plateforme d'échanges sur les pratiques professionnelles**

Issu du Groupe de travail rémunération, cet espace de discussions, d'échanges et d'entraide autour des pratiques professionnelles du métier de paysagiste concepteur, permet de consulter, poser des questions ou y répondre.

Accessible sur le site de la FFP, trois thématiques sont traitées :

- la réponse à la commande
- la gestion des contrats
- le travail dans les agences

23 questions intégrés et relus par le GT et un conseil juridique sont accessibles à tous sur le site FFP. Seuls les adhérent.e.s peuvent apporter des réponses ou poser des questions supplémentaires. Certaines questions ont cumulé plus de 1000 vues depuis leur mise en ligne.

Ce travail se poursuivra avec un groupe de travail spécifique, en collaboration avec la MIQCP, sur la construction de la commande, une aide pratique aux maitrises d'ouvrage.

- Le FFP est aujourd'hui une **association bien mieux organisée** et structurée autour d'un staff permanent de deux postes et demie, afin de gérer à la fois le quotidien, notamment le volet juridique, organiser l'événementiel, et anticiper l'avenir. De même, organiser régulièrement le « **Palmarès du Paysage** » a le mérite de mettre à l'honneur des paysagistes concepteurs choisis par leurs pairs.

Et les **Expériences de paysages**, action phare de la FFP IDF dupliqué en régions. Cette année, 18 conférences ont été organisées afin de poursuivre la mémoire vivante de la profession.

- **la FFP est plus jeune : une centaine d'étudiants nous a rejoint** et nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir déclaré la gratuité des adhésions pour les étudiants : cette force vive, faisant face au changement climatique de manière extrêmement engagée, va nourrir les décisions et le projet collectif.

COMMENT ET POURQUOI POURSUIVRE ?

Objectif à court terme :

Malgré la présence en augmentation des étudiants, le nombre d'adhésions ne progresse pas. Peut-être parce que la reconnaissance de notre profession par l'Etat a marqué un jalon fort dans notre histoire. Mais cette reconnaissance - qui a maintenant presque 10 ans - n'empêche pas notre profession de devoir encore et encore s'expliquer et se justifier. **Il ne faut donc pas lâcher.**

En réalité le combat de maturation n'est pas fini, il est permanent. Il faut renforcer encore et toujours notre profession et ses quelques représentants, au regard des autres professions bien plus nombreuses, qui revendiquent ce que nous portons, par exemple « le vivant » ou/et « le sol », sans en avoir forcément les compétences.

Objectif à moyen terme :

Il est donc urgent de **professionnaliser encore la FFP**, cette jeune profession dans un monde en changement profond. Toutes les autres professions ont compris l'importance du paysage et l'ont intégré dans leur discours. Nous devons donc aujourd'hui valoriser le fait que les autres ont un discours « paysager » et « environnemental », certes, mais que **nous avons la formation, les outils et l'expérience pour traiter les questions d'aménagement climatique pour transformer de manière durable notre pays.**

C'est un point essentiel, et nous devons ajouter que les **paysagistes FFP se forment tout le long de leur cursus professionnel**, par des formations certifiées et certifiantes. Ce que nous devons encore développer.

RAPPORT FINANCIER (PAR LE TRESORIER ERIC CHABOT)

Bonjour à toutes et bonjour à tous, et ravi de vous retrouver pour cette année encore et sous une forme un peu nouvelle pour une assemblée générale ordinaire pas très ordinaire. Comme chaque année, j'ai le plaisir de partager avec vous la présentation des comptes de notre association. Je vais essayer de nouveau d'être concis et clair.

Nous avons 2 grands sujets à valider :

- le premier : le bilan 2024 et son résultat que vous attendez comme chaque année.
- le deuxième : le budget prévisionnel 2025.

L'année dernière, j'avais annoncé une année sereine par la confirmation de notre bonne santé financière. Pourtant, ça n'a pas été si simple et si linéaire.

Et finalement, je pense que cette année 2024 a été plutôt **réussie** avec un résultat comptable qui démontre notre bonne gestion avec un résultat positif : **+ 2 718,75 euros**

C'est le résultat d'un travail du quotidien qui, depuis 2018, 7 ans déjà, nous amène à des résultats positifs et des comptes toujours dans le vert.

Les recettes de 2024 ont été en forte baisse de plus de **7%** par rapport à 2023 avec un budget passant de 355 à **330 447 euros**. Et les dépenses elles aussi en baisse par rapport à l'année précédente de près de **7%** passant de 351 à **327 728 euros**.

Au regard du prévisionnel présenté l'année dernière et qui était à l'équilibre, le résultat est meilleur que prévu puisque je vous présente aujourd'hui un bilan positif de plus de **2 700 euros**.

Nous allons passer en revue le bilan 2024 comme vous en avez l'habitude.

Pour la partie recettes :

➤ Nous allons commencer par les adhésions 2024.

Après des années de stagnation voire de légère érosion, nous avons tout de même accueilli **712 adhérents** en comparaison des 659 de 2023. Pourtant, vous constaterez que le montant collecté, **138 855 euros**, est le même que l'année dernière.

C'est évidemment dû à une campagne adhésion plutôt réussie auprès des étudiants dont la cotisation est gratuite, ce qui fait baisser le montant moyen de cotisation à 195 euros.

Ce niveau de collecte n'est pas une surprise puisque l'année dernière, nous avions provisionné **135 300 euros**.

J'ouvre juste une petite parenthèse sur les adhérents. Je reste convaincu que ce doit être **le** chantier à mener pour les prochaines années avec des actions fortes et de nouveaux services

aux membres. Ce sera évidemment le sujet pour les mois qui viennent. Comment fédérer mieux et plus dans les années à venir ?

C'est une question de représentativité et je pense que rien n'est rédhibitoire puisqu'en 2019, nous étions 828.

➤ Deuxième élément de recettes, **la subvention du ministère de la transition écologique**

L'année dernière, nous avons signé une nouvelle convention pluriannuelle avec le ministère. Elle est triennale et court de 2024 à 2026 à raison de 65 000 euros/an. Aussi, le montant reçu en 2024 a été de **65 000 euros**. Je rappelle qu'une convention pluriannuelle permet d'avoir une meilleure visibilité sur nos actions et de les mener de façon plus sereine dans la durée.

Les autres postes de recettes :

- **l'organisation de l'assemblée générale** à Toulon pour **70 326 euros**, qui sont les redevances partenaires.
 - **Quelques produits divers** pour **21 966 euros** qui sont des produits financiers, la reprise de provisions et aussi les indemnités journalières prises en charge par la mutuelle pour l'absence de Régine.
 - et **des produits partenaires** hors congrès pour **34 300 euros** qui sont les revenus générés avec les expériences de paysage cofinancées par AREA et PRO URBA et le concours mobiliers urbains FFP / Sineu Graff.
- ⇒ ce qui représente une recette non négligeable de **126 892 euros**.

Aussi, nous arrivons à un montant de recettes de **330 447 euros** en forte baisse par rapport à l'année dernière, plus de 7%.

Cette baisse de recettes est surtout due à un point qui est spécifique à cette année 2025 où nous n'organisons pas notre congrès-AG. Traditionnellement, nous mettons en vente les produits partenaires de l'année précédant le congrès et nous avons donc quelques recettes en conséquence sur le bilan précédent, ce qui n'est pas le cas pour 2024.

L'absence de congrès-AG sur 2025 n'a donc pas généré de recette sur 2024.

Pour la partie dépenses :

C'est assez simple et nous voyons ça en 6 points. Le principal poste de charge est lié au **personnel** qui a été plutôt stable en 2024. Ce qui nous amène à un poste de dépenses de **115 103 euros**.

Le deuxième poste de charges est la **quote-part des cotisations** reversée aux régions pour **25 785 euros**, et qui correspond à 20% du montant total des cotisations. Cette somme est

particulièrement stable du fait de la stabilité du montant des cotisations et du maintien du taux de reversement à 20%.

Le troisième poste est lié aux **frais de structures** et il est généralement stable. Ce sont les frais inhérents à la bonne marche de la FFP et qui regroupent des postes comme le téléphone, le courrier, l'achat de petits matériels, les loyers, nos cotisations (IFLA, VAHLOR, Plante & Cité, Adivet), les honoraires comptables ...

Cette année, ce poste a été en baisse par rapport à l'année précédente ou nous avons procédé à l'achat de matériel informatique et téléphone pour l'arrivée d'Anne-Charlotte. Nous avons un montant de dépenses pour **45 274 euros**.

Le quatrième poste de charges est lié aux **frais de fonctionnement**. Je rappelle que ces dépenses concernent les frais inhérents au fonctionnement du bureau national, de la permanence, des frais d'organisations diverses, de déplacements, de restauration, ou d'hébergement...

Ce poste est plutôt stable par rapport aux années précédentes. on retrouve des niveaux de dépenses normaux sur ces dernières années. Ce poste représente **47 350 euros**.

Le cinquième poste est lié aux provisions et aux amortissements. Ce poste a été de **9 354 euros**.

Enfin, le dernier poste est constitué par les dépenses liées à **nos prestataires** et à l'organisation des diverses manifestations que nous mettons en place (congres, Palmarès du paysage, expériences de paysage, concours...). A chaque fois que nous organisons un événement, des charges apparaissent et qui sont compensées par des recettes que nous avons vu tout à l'heure.

Le montant de dépenses pour ce poste a été en baisse entre 2023 et 2024 pour arriver à **84 862 euros**.

C'est ce que j'expliquais tout à l'heure en partie recettes : Ne pas organiser de congrès national en 2025 permet de limiter les dépenses sur 2024.

Ce qui nous amène à un montant de dépenses de **327 728 euros** et donc en forte baisse par rapport à 2023 et dont les raisons ont été exposées tout de suite ;

⇒ Nous avons donc de nouveau réussi **collectivement** à obtenir un résultat positif de **2 718 euros et 75 centimes**.

Avant de passer au deuxième grand sujet, je me permets d'ouvrir une parenthèse pour vous faire part de 4 points dont les décisions prises sur 2024 auront une incidence sur les finances de 2025.

- Tout d'abord, la confiance renouvelée du ministère ce qui est un élément essentiel sur 2024 et qui augure bien d'une continuité sur les années à venir.
- Ensuite, l'arrivée de Marie au sein de notre association depuis septembre dernier en contrat à durée indéterminée en tant qu'assistante administrative. Bienvenue à elle.
- le maintien par le conseil d'administration de ma proposition de gratuité des adhésions pour les paysagistes étudiants ;
- et enfin, l'ouverture d'un compte bancaire spécifique dédié aux régions pour les aider dans la gestion de leur quotidien. Nous avons lancé l'expérimentation avec la région Grand-Est Champagne-Ardenne.

Passons donc au deuxième grand sujet, le budget prévisionnel 2025.

2024 aura été une année encore compliquée avec malgré tout, de bonnes surprises et des valeurs sûres.

- L'assurance de recettes importantes par nos partenaires toujours très fidèles,
- l'assurance d'un bon niveau de subventions et la confiance renouvelée du ministère, avec la signature d'une convention triennale,
- Des dépenses maîtrisées et le plus souvent compensées par des recettes inhérentes aux actions menées,

une année sous le sceau de la confirmation et de la maîtrise.

Malgré ces valeurs sûres, 2025 devrait être une année financièrement délicate voire complexe car de quelques incertitudes persistent et ce pour plusieurs raisons que nous allons voir au travers de cette présentation.

Je le rappelle tous les ans mais construire un budget prévisionnel est toujours un pari sur l'avenir et un exercice complexe car ces répercussions sont importantes sur notre trésorerie et notre capacité à mettre en œuvre des actions, à investir pour l'avenir. Un prévisionnel doit toujours se construire avec grande prudence et pragmatisme. Celui de 2025 ne fera pas donc exception : Prudents sur les recettes notamment sur la partie adhésions/cotisations toujours délicate, et attentifs aux dépenses en provisionnant les montants nécessaires pour les divers points que nous allons évoquer tout de suite.

Dernier point, nous avons déjà passé 6 mois de bilan, nous avons tout de même quelques certitudes sur des recettes ou des dépenses.

Comme l'année dernière, nous allons commencer par la partie charges et dépenses.

En 1 - **les frais de personnel**. Ce poste était extrêmement stable pendant de longues années mais ces dernières années ont toutes été exceptionnelles et ce poste devient difficile à provisionner. L'année dernière, je vous avais promis de la stabilité avec le recrutement d'une personne supplémentaire. Cela a été fait et nous avons accueilli Marie en septembre pour venir renforcer l'équipe.

Après trois ans d'arrêt maladie, Régine a été déclarée inapte par la médecine du travail et a quitté son poste définitivement.

Son départ s'est soldé par un licenciement et nous avons donc réglé sur 2025 une prime de licenciement ainsi que le paiement des congés payés qu'elle avait cumulé pendant son arrêt de travail. Si on additionne les charges liées, la dépense pour Régine est de près de 40 000 euros.

Je prévois donc pour cette année exceptionnelle une provision supplémentaire et je vous propose d'inscrire **154 000 euros**.

En 2 - **les quotes-parts régionales**. Je vous propose d'inscrire **29 000 euros** qui correspond à 20% du montant des cotisations.

En 3 - **les frais de structure**. En plus des dépenses courantes de ce poste, nous avons mis en place une commission juridique pilotée par Cédric Chardon avec l'appui d'un juriste sur quelques sujets complexes, ce qui entraîne quelques dépenses supplémentaires.

Pour cette année, je vous propose d'inscrire **53 900 euros**.

En 4 - **les frais de fonctionnement**

Je rappelle comme tout à l'heure que ces dépenses concernent les frais inhérents au fonctionnement du bureau national, de la permanence et des frais d'organisations diverses. Il est probable qu'en fin d'année, nous organisons un séminaire dédié à une thématique majeure que nous allons définir à la rentrée. Les frais de cette organisation entre aussi dans le cadre de ce poste.

Aussi, je vous propose donc d'inscrire **25 000 euros**.

En 5 - **nos prestataires**

Le fait de ne pas organiser notre congrès-AG cette année, fait que le montant provisionné sera beaucoup moins élevé que les années précédentes.

Pour l'ensemble de ce poste, je vous propose d'inscrire **39 400 euros** qui correspond à 26 600 euros pour la captation des expériences de paysage, 4 800 euros pour la mise en place de notre plateforme d'achat collaborative et 8 000 euros pour les interventions sur le site internet FFP et la mise en place de la plateforme dédiée au Palmarès du paysage.

Et enfin - **le Palmarès du paysage**

Ce poste correspond aux frais engagés pour la tenue du Palmarès du paysage. Ce poste concerne les frais d'organisation inhérents à ce concours (restauration pour la remise des prix du 20 juin dernier, défraiement des jurys...).

Je propose le montant de **5 000 euros**.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2025 - partie charges sera de 306 300 euros : en très forte baisse au regard de l'année 2024.

Voilà pour les dépenses prévisionnelles de 2025.

Je vous propose maintenant la partie recettes et produits.

En 1 - les adhésions 2025

Je rappelle que les cotisations représentent près de 45% de nos ressources, c'est une contribution importante. Aujourd'hui, nous avons une augmentation forte de nos effectifs et j'espère que 2025 sera à l'image de cette dernière année.

Pour cette année 2025, nous avons misé sur un montant moyen de la cotisation à 205 euros. Je pense que c'est largement jouable.

Aussi, je propose de tabler sur 700 adhérents x 205 euros moyen soit **145 000 euros**.

En 2 - les subventions ministérielles

Nous avons **énormément** travaillé en 2023 pendant de longues semaines et grâce à un travail soutenu et des engagements forts de la profession, nous avons obtenu du Ministère une validation et la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle.

Nous avons donc la certitude d'un soutien financier du Ministère pour 3 ans et pour un montant de **65 000 euros par an**.

il y a seulement trois jours, mon discours aurait été différent mais nous avons reçu mardi dernier la convention définitive pour 2025 et donc, nous aurons dans les tous prochains jours le solde qui va être versé sur notre compte bancaire. Aussi, je propose d'inscrire **65 000 euros**.

En 3 - les produits divers

C'est un poste récurrent plutôt stable mais qui depuis 2 ans a été en très forte augmentation puisqu'il s'agissait principalement des remboursements de la mutuelle pour pallier au maintien de salaire de Régine.

Cette année, nous allons remplacer ces remboursements par la provision due à son licenciement.

Et je rappelle que ce poste est également alimenté par une rubrique entrée en vigueur en 2023, la facturation du dépôt d'offre d'emploi sur le site internet de la FFP pour les non-adhérents.

Je propose d'inscrire la somme de **28 300 euros**.

En 4- les produits partenaires

C'est toujours le même sujet, le fait de pas avoir organisé d'assemblée générale sur 2025 fait que les sponsors ont été orientés vers l'IFLA 2025.

Aussi, les montants prévus pour cette année seront extrêmement réduits aux contributions pour l'organisation des expériences de paysage.

Nous prévoyons pour cette année le montant de **28 000 euros** soit 14 expériences de paysage à 2 000 euros/expérience.

Je voudrais remercier nos deux partenaires AREA et PRO URBA pour leur fidélité et leur soutien indéfectible depuis de très nombreuses années. **Merci à eux.**

Enfin en 5- la redevance IFLA World 2025

Nous attendons des retombées financières pour la FFP à hauteur de **20 000 euros** que nous allons intégrer aux recettes.

Le cumul des divers postes de recettes est de **286 300 euros** en comparaison des **306 300 euros** de dépenses soit un déficit présenté de 20 000 euros.

Je ne peux évidemment pas vous proposer aujourd'hui un budget prévisionnel en déséquilibre, ce n'est pas acceptable pour moi.

Aussi, je vous propose de relancer tous ensemble la démarche des **Echos des chantiers**.

Un appel solennel a été fait à tous les présidents de région lors du dernier conseil d'administration et un kit spécifique sur le mode d'emploi a été envoyé pour que chaque région s'investisse sur les échos des chantiers avant la fin de l'année et oui, j'y crois.

D'une part parce qu'il a sauvé nos comptes en 2018 et en 2021 et d'autre part, je trouve que c'est un outil de promotion formidable pour notre profession et facilement visible sur le site de la fédération.

De même, quand vous proposez un écho des chantiers, ça alimente automatiquement votre fiche personnelle sur le site internet.

Ce n'est pas un au-secours qui est lancé mais quand je vous montre les montants de recettes, il est clair que sans un effort de tous, les comptes ne seront pas équilibrés, ce qui amène à des risques et des craintes sur l'avenir de nos projets.

Aussi, je compte sur chacun et relayé par vos présidents de région pour obtenir 10 à 15 Echos sur cette année 2025.

Je propose d'inscrire la somme de **20 000 euros**.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2025 - **partie recettes** sera de **306 300 euros**.

Et le budget prévisionnel 2025 est donc bien à l'équilibre.

J'ai déjà pris beaucoup de temps mais je voulais prendre un tout petit moment comme d'habitude pour remercier **Juliette, Anne-Charlotte et Marie** qui portent formidablement toutes les actions et les charges de la permanence FFP.

Mille mercis à elles.

Merci pour **votre attention** et merci pour **votre confiance renouvelée**.

Eric Chabot,
Trésorier national de la FFP.

Votes du rapport moral et des rapports financiers

VOTE DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

§ Nombre de voix pour : 71

§ Nombre de voix contre : 0

§ Nombre d'abstention : 0

Quitus est donné au rapport moral d'activité du Président.

VOTE DES RAPPORTS FINANCIERS DU TRESORIER

§ Nombre de voix pour : 71

§ Nombre de voix contre : 0

§ Nombre d'abstention : 0

Quitus est donné aux rapports financiers du trésorier.